

# NON À LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT A PLAN-DESSUS

## Référendum communal contre la décision du Conseil communal de Vevey qui prévoit la tarification du stationnement du quartier de Plan-Dessus

Les électeurs soussignés demandent, en vertu de l'art. 147 de la Constitution vaudoise et des art. 160 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

« Acceptez-vous la décision du Conseil communal concernant la tarification du stationnement du quartier de Plan-Dessus et la demande de crédit de CHF 110'000.— pour l'achat et la pose d'horodateurs »

L'autorisation de récolte de signature a été affichée au pilier public le 4 juillet 2024.

Le dernier délai de remise des signatures au Secrétariat municipal échoit le **lundi 12 août 2024**.

Pour que votre signature soit valable, l'ensemble des conditions suivantes doit être rempli : votre domicile politique est la commune de **Vevey** et vous êtes inscrits au rôle des électeurs ; si vous êtes étranger, vous habitez en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans ; les indications mentionnées ci-dessous sont lisibles, complètes et écrites uniquement de votre propre main. Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

	Nom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Prénom	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et n°)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

La loi interdit l'adjonction d'annexes ; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Après contrôle, la Municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du .....(jour du contrôle par le Secrétariat municipal) et que le nombre de signatures valables est de .....

Cette liste est à retourner, partiellement ou complètement remplie au Comité référendaire contre la tarification du stationnement à Plan-Dessus p.a. PLR-Vevey, Case postale 852, 1800 Vevey, jusqu'au 8 août 2024



Comité référendaire :

**Bertschy Patrick** rue de l'Union 26 - **Tobler Sarah** rue des Moulins 16 - **Marques Sandra** av. de Gilamont 42

**Dohr Sarah** rte de St-Légier 15D - **Le Deley Yann** rue des Deux-Marchés 15 - **Pilloud Corinne**, av. de Beauregard 46



Pour un quartier vivant  
et accueillant, disons **NON**  
à la tarification de Plan-Dessus!

Votre voix compte.  
Signez le référendum maintenant!

## NON à la tarification du stationnement à Plan-Dessus

**Le Comité référendaire, composé de personnalités de la Société civile et des élus des partis (PLR, UDC) a lancé un référendum communal contre la décision du Conseil communal du 13 juin 2024 portant sur la tarification du stationnement dans le quartier de Plan-Dessus à Vevey (secteur Nord-Ouest)**

La Municipalité et la majorité du Conseil communal ont accepté un crédit de CHF 110'000.00 pour l'achat et la pose de 17 horodateurs (en plus de 4 horodateurs en réserve) dans le quartier de Plan-Dessus. Il s'agit pourtant d'un quartier éminemment résidentiel. Il n'est pas question de donner à la Municipalité d'autres armes pour complexifier encore plus le stationnement en Ville de Vevey.

Ces dernières années, de nombreuses places de stationnement ont été supprimées à Vevey. Les tarifications successives des quartiers de Plan-Dessous et de la Vieille-Ville ont fortement impacté les facilités de parage. Le quartier de Plan-Dessus, largement bâti, devrait prochainement subir d'importantes transformations ainsi que le réaménagement de plusieurs rues.

Qu'à cela ne tienne, l'exécutif communal entend rendre le stationnement payant, en lieu et place du système du disque actuel ou de parkings adaptés à des citoyens qui ont besoin de leur voiture pour aller au travail. En outre, hormis le parking Cour aux marchandises, aucune autre zone de stationnement en périphérie n'est actuellement praticable.

**Le tarif proposé de CHF 2.- par heure est disproportionné pour un quartier résidentiel.** L'installation d'horodateurs nécessitera la création de 21 socles en béton disséminés dans les rues du quartier. La politique de réduction du stationnement menée par l'exécutif communal pourrait rendre ces socles inutiles dans un avenir proche, tout comme la dépense de CHF 110'000.00 pour l'achat des horodateurs, sans compter les frais annuels d'exploitation et de maintenance. Rappelons que les comptes et le budget de la Ville de Vevey sont déficitaires et qu'il s'agit de prioriser les dépenses.

Pour les résidents et leurs visiteurs, cette tarification aura un impact tant financier que pratique et viendra s'ajouter à la hausse générale des coûts. De plus, le quartier de Plan-Dessus attend depuis plusieurs années la plantation d'arbres et non d'horodateurs!

Par ces horodateurs, la Municipalité dit vouloir *inciter* les gens à changer leur mode de déplacement. **Ils n'incitent pas « ils obligent ».** Ils ne tiennent aucun compte des besoins des citoyens.

Au vu de ce qui précède, nous nous opposons à la tarification du stationnement à Plan-Dessus. Notre opposition est justifiée par l'absence d'amélioration dans la disponibilité des places de parc et de coordination avec les autres changements urbanistiques du quartier. Il s'agit de mettre un frein à la politique du non-stationnement de la Municipalité qui prêterait principalement les résidents et usagers de ce beau quartier. C'est pourquoi, nous invitons les électeurs à dire NON.

## 5 BONNES RAISONS DE REFUSER LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT A PLAN-DESSUS

- Mettre un frein à la politique de stationnement de la Municipalité, entre suppression et tarification.
- Ne pas ajouter un projet de modification du quartier supplémentaire, des travaux de construction et réaménagement étant déjà envisagés.
- Faciliter l'accès au stationnement pour les résidents et leurs visiteurs.
- Eviter une dépense non prioritaire dans une Ville déficitaire.
- Eviter la construction de socle en béton et la pose d'horodateurs dans un quartier en pleine mutation.

### Comité référendaire contre la tarification du stationnement à Plan-Dessus :

**Bertschy, Patrick**, Rue de l'Union 26,  
**Tobler Sarah**, rue des Moulins 16,  
**Marques Sandra**, av. de Gilamont 42,  
**Dohr Sarah**, route de St-Légier 15D,  
**Le Deley Yann**, rue des Deux-Marchés 15  
**Pilloud Corinne**, av. de Beauregard 46

### Comité référendaire

**p.a. PLR-Vevey**  
**Case postale 852**  
**1800 Vevey**